



CP BÉMAO : QUAND L'OIP DÉFEND LA PPSMJ(*),

NOUS LES PERSONNELS... NOS DIRIGEANTS SONT ABSENTS !!

Chers Collègues,

Hier, mercredi 15 avril, la direction du Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault était devant le Tribunal Administratif. Rappelez-vous, plusieurs visites d'organismes de contrôle ont visité le CP. Suite à une plainte de l'Observatoire International des Prisons (OIP), la direction du CP doit s'expliquer sur des faits de « manquements graves à l'hygiène et à la dignité humaine des personnes détenues ».

Oui, la situation des personnes détenues doit être regardée.

Oui, la dignité doit être respectée.

Bien que notre organisation syndicale **Force Ouvrière Justice** se soit déjà prononcée sur le sujet en dénonçant ces conditions de détention inhumaine qui ruinent en même temps notre santé et dégradent notre travail (surpopulation carcérale, multiples matelas au sol, des faits de violence entre détenus, oisiveté, etc...), nous restons quand même dubitatifs de voir un tel déploiement de force en faveur des personnes détenues.

Mais une question essentielle reste ignorée : **QUI DÉFEND LES PERSONNELS PÉNITENTIAIRES ?**

Notre Administration, à l'inverse de l'OIP, fait la sourde oreille et joue la montre quant aux doléances légitimes des personnels pénitentiaires. Des personnels pressés à la goutte près, usés par autant de labeur et un rythme de travail digne de forçats. Des personnels qui, malgré tout, tiennent l'établissement à bout de bras, dans l'indifférence générale.

L'amélioration des conditions de vie des personnes détenues va de pair avec les conditions d'exercice des personnels. **La vraie vérité est là : au CP de Baie-Mahault c'est une cohabitation permanente et malsaine de détenus en difficulté et de personnels en grande souffrance.**

Mais on ne peut pas défendre la dignité des personnes détenues sans défendre aussi ceux qui la font vivre au quotidien : les personnels, et en première ligne les personnels en uniforme qui « vivent avec eux en détention » la majeure partie du temps.

Car, sur le terrain, ce sont les agents qui subissent :

- Surpopulation carcérale permanente
- Manque criant d'effectifs
- Conditions de travail dégradées et passées sous silence
- Fatigue physique et mentale extrême rendue invisible
- Tensions quotidiennes, violences, pression constante
- L'engagement des personnels est ignoré



FO JUSTICE DIT STOP :

- A cette hypocrisie permanente
- Aux discours politiciennes

FO JUSTICE EXIGE DES ACTES FORTS :

- Des effectifs supplémentaires immédiatement
- La reconnaissance réelle de la pénibilité
- Des mesures concrètes pour la sécurité des agents
- Une prise en compte urgente de la souffrance au travail
- Des moyens adaptés pour les établissements d’Outre-mer

FO JUSTICE NE LAISSERA PAS LES AGENTS SEULS.

FO JUSTICE : AU PLUS PRÈS DES PERSONNELS, AU PLUS FORT DES COMBATS !

(*) Personne Placée Sous Main de Justice.

Baie-Mahault, le 16 avril 2026

Le bureau FO Justice Guadeloupe

